



**VILLE-MARIE,
PROVINCE DE QUÉBEC, COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

**COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-TÉMISCAMINGUE
LUNDI 23 OCTOBRE 2017**

À la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue, dûment convoquée et tenue à la salle Lac-Témiscamingue de l'édifice Bruyère, à dix-neuf heures trente minutes;

à laquelle session sont présents :

M ^{mes} Claudine Laforge	Ghyslaine Morin-Jolette
Hélène Nickner	Renelle R.-Lessard
MM. Denis Beauvais	Jonathan Jensen-Lynch
Denis Paquet	Pierre Rivard

Tous commissaires formant quorum sous la présidence de M. Pierre Rivard.

M^{mes} Célia Vincent-Cadieux et Marie-Josée Girard représentant le comité de parents sont présentes.

M. Jean-François Trahan représentant le comité EHDAA est présent.

Le commissaire M. Renald Baril est absent.

Assistent également à cette séance :

MM. Éric Larivière, directeur général
Richard Provencher, directeur des Services des ressources humaines et financières
Joël Fleury, dir. du Service des ressources matérielles et du transport scolaire
Claude Lemens, directeur du Service des technologies de l'information
M^{mes} Josée Pelchat, secrétaire générale
Annie Bergeron, directrice des Services financiers
Nicole Lavoie, directrice des Services éducatifs et complémentaires

Le président déclare la réunion ouverte.

CC-2017-3237

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le commissaire Jonathan Jensen-Lynch et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

CC-2017-3238

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 SEPTEMBRE 2017

Le procès-verbal de cette réunion ayant été remis aux commissaires en même temps que l'avis de convocation ou avant, il est proposé par la commissaire Hélène Nickner et résolu unanimement qu'il soit adopté et signé comme s'il avait été lu.

CC-2017-3239

NOMINATION DE LA DIRECTION DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Conformément aux dispositions du règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires, qui déterminent les exigences minimales liées au poste de cadre;

Il est proposé par la commissaire Célia Vincent-Cadieux et résolu unanimement de nommer M^{me} Josée Beaulé à titre de directrice du Service des ressources humaines de la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue à temps plein à compter du 6 novembre 2017.

CC-2017-3240

MODIFICATION RÈGLEMENT 11 – CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DU COMMISSAIRE

CONSIDÉRANT la parution de l'avis public dans le journal Le Reflet du 19 septembre 2017 (SG-1718-03) concernant le projet de modification d'un règlement;

Il est proposé par le commissaire Denis Paquet et résolu unanimement de modifier le règlement 11 – Code d'éthique et de déontologie du commissaire, tel que présenté au document SG-1718-02.



LUNDI 23 OCTOBRE 2017 (suite)

CC-2017-3241

NOMINATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'ÉTHIQUE ET DU SUBSTITUT

Conformément règlement numéro 11 – « Code d'éthique et de déontologie du commissaire » de la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue;

Il est proposé par la commissaire Claudine Laforge et résolu unanimement :

- de nommer M. Normand Gingras au poste de responsable de l'éthique. En cas d'absence ou d'empêchement, le substitut sera un responsable de l'éthique d'une autre commission scolaire de la région;
- que la secrétaire générale soit autorisée à signer tout document à cet effet.

CC-2017-3242

PROPOSITION DE MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT NUMÉRO 5 - FIXANT LES PROCÉDURES D'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Il est proposé par le commissaire Denis Beauvais et résolu unanimement d'abroger le règlement numéro 5 et de le remplacer par la politique SG-02 « Procédure d'assemblée du conseil des commissaires » telle que présentée au document **SG-1718-01**.

CC-2017-3243

AMENDEMENT À LA RÉSOLUTION « RESPONSABLE DES SERVICES ÉLECTRONIQUES »

Il est proposé par le commissaire Jonathan Jensen-Lynch et résolu unanimement que :

NEQ : 8831849904

Nom de famille et prénom : BERGERON, ANNIE

Fonction ou occupation : Directrice du Service des ressources financières

Trois derniers chiffres du NAS : 784

ANNIE BERGERON soit autorisée à :

- consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des **lois fiscales**, de la **Loi sur la taxe d'accise** et de la **Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires**, en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en ligne;
- effectuer l'inscription de l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de l'entreprise, y renoncer ou la révoquer, selon le cas;
- gérer l'inscription de l'entreprise à clicSÉCUR – Entreprises et à Mon dossier pour les entreprises;
- consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, conformément aux conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, que vous pouvez consulter sur le site Internet de Revenu Québec et que vous pouvez accepter.

La Commission scolaire du Lac-Témiscamingue accepte que le ministre du Revenu communique au représentant, par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose sur l'entreprise et qui sont nécessaires à l'inscription à Mon dossier pour les entreprises ou aux fichiers de Revenu Québec.

CC-2017-3244

VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXE

Conformément à l'article 339 et suivants de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., C.I.- .3), il est proposé par le commissaire Denis Beauvais et résolu unanimement que la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue approuve la vente des immeubles décrits dans le document **DSRF-1718-02**.

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2016-2017

La directrice des Services financiers présente les états financiers de l'année 2016-2017. Documents de référence **DSRF-1718-03**.



LUNDI 23 OCTOBRE 2017 (suite)

RÉORGANISATION DU SERVICE DE LA TAXE SCOLAIRE

La directrice des Services financiers présente le projet pour changer le Service de la taxe scolaire à compter de janvier 2018, il ne sera plus possible de payer le compte de taxe au centre administratif. Le paiement pourra se faire via les services électroniques bancaires, au comptoir des institutions financières ou par chèques. Le personnel du Service de la taxe demeurera disponible pour répondre aux demandes d'information.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE DU TÉMISCAMINGUE

Le directeur général présente les grandes lignes du Plan stratégique.
Document DG-1718-04

RETOUR SUR L'ACSAT

Le directeur général fait un retour sur la rencontre du 22 septembre à Val d'Or. Une nouvelle formule a été mise en place pour honorer des projets. En septembre 2018, cette rencontre de l'ACSAT se déroulera au Témiscamingue.

PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

Le directeur général présente un tableau des actions à venir.

CLIENTÈLE AU 29 SEPTEMBRE 2017

La directrice des Services éducatifs et complémentaires au secteur des jeunes présente les tableaux des clientèles au 29 septembre 2017. Document DSE-1718-02.

PRÉSENTATION DES MEMBRES DU COMITÉ EHDAA 2017-2018

La directrice des Services éducatifs et complémentaires présente les membres du comité.
Document de référence DSE-1718-03.

RÈGLES POUR L'ADMISSION ET LES CRITÈRES D'INSCRIPTION 2017-2018

La directrice des Services éducatifs et complémentaires présente le document contenant les règles pour l'admission et les critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire. Document de référence DSE-1718-04.

ENGAGEMENT DE PERSONNEL

Le directeur du Service des ressources humaines présente les engagements des dernières semaines. Document DSRH-1718-02.

TRANSPORT SCOLAIRE ÉLÈVES DE LA MATERNELLE

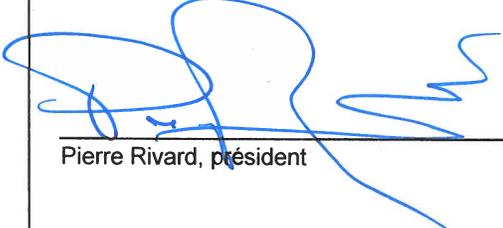
Le directeur du Service du transport scolaire fait le point sur l'organisation du transport pour les élèves de la maternelle.

COMITÉ PLÉNIER

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est dûment proposé par la commissaire Renelle R.-Lessard et résolu unanimement que la séance soit levée. Il est précisément dix heures dix-sept minutes lorsque les délibérations prennent fin.

CC-2017-3245


Pierre Rivard, président


Josée Pelchat, secrétaire générale